

Communiqué du 24/11/21

Les caméras de Marcillac-Vallon au tribunal !

Le « collectif de réflexion citoyenne sur les caméras de Marcillac-Vallon » a décidé de saisir le tribunal administratif de Toulouse pour demander le démontage des caméras de vidéosurveillance, fraîchement installées dans le village. En effet, la mobilisation n'a pas suffi : la pétition signée par des milliers de personnes, les multiples banderoles accrochées aux façades des maisons, les tracts distribués dans toutes les boîtes aux lettres de Marcillac, les lettres aux élus, les interventions en conseil municipal... Le maire de la commune a décidé de passer outre. Contre une partie de la population, contre l'opposition des délégués de parents d'élèves, contre le travail d'élus de sa majorité qui s'étaient démenés pour agir contre les dépôts sauvages, et même contre sa propre parole puisqu'il avait décidé en juillet d'abandonner la pose de caméras à proximité des poubelles.

En catimini, le maire M. Périé a décidé en septembre de se passer d'une deuxième délibération du conseil municipal que tous et toutes attendaient, et d'installer les cinq caméras prévues. Dorénavant, tous les habitants et les habitantes sont filmés lorsqu'ils déposent leurs sacs poubelles, et tous les enfants, parents et personnels scolaires sont filmés à leurs entrées et sorties de l'école maternelle Jean Auzel. Nous continuons de penser que cette installation, à la fois ridicule et délétère, mérite une opposition farouche. C'est pourquoi nous portons cela devant le tribunal qui jugera de la disproportionnalité de l'installation. En même temps nous envisageons de nouvelles actions, pour obtenir le démontage de ces caméras. Aussi, et dans la mesure de nos moyens, nous empêcherons le développement d'autres caméras dans Marcillac, dans le Vallon et ailleurs...

En France, des dizaines de milliers de caméras ont été installées ces vingt dernières années, et l'évolution récente est exponentielle, allant jusqu'à la multiplication de ces dispositifs de surveillance dans les petites villes et villages. Elles sont l'un des marqueurs d'une politique fustigeant nos libertés, et de la droitisation de notre société, tant dans les politiques mises en œuvre que dans les discours. Ces caméras alimentent des fantasmes d'insécurité. A force de miser sur la peur, la sécurité, l'individualisme et le repli sur soi, il ne faut pas s'étonner que l'extrême droite pointe à 35% dans les sondages. Jamais nous ne nous résoudrons à cette évolution politique et sociale, et c'est de toutes nos forces que nous continuerons de porter des valeurs de solidarité, d'entraide et de vivre ensemble. A la place des caméras, nous voulons un village vivant, où l'on peut encore déposer son enfant de quatre ans à l'école sans être vidéo-surveillé. Pour défendre nos droits de citoyens, vous avez été des milliers à nous soutenir, et grâce à vous nous avons réuni plus de 3000 euros nous aidant pour les frais de justice. Que élu.es se le tiennent pour dit, une dynamique est enclenchée. Continuons !

Le collectif de réflexion citoyenne sur les caméras de surveillance à Marcillac-Vallon.